

AVIS PUBLIC

DEPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2021 CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

AVIS PUBLIC est donné que conformément aux dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., chapitre C-19), la trésorière par intérim déposera le rapport financier 2021 consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 lors d'une séance ordinaire du conseil de la Ville de Beauharnois, qui se tiendra le **mardi 16 août 2022 à 19 h**, à l'hôtel de ville de Beauharnois, sis au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Donné à Beauharnois, ce 25 juillet 2022.



Me Karen Loko, greffière